

Image not found or type unknown



Retrait argent apres deces

Par **philip79**, le **13/10/2010 à 14:49**

Bonjour,rnrnle lendemain du deces de ma belle mere, mon beau frere a retire en liquide 2000 euros sur le compte courant de ma belle mere.rnrnAujourd hui je lui demande de fournir les justificatifs de depenses de cette somme, mais rien de sa part.rnrnPuis je porter plainte pour "detournement d'heritage" et si oui, aupres de qui ?rnrnMerci pour votre reponse

Par **chris_idv**, le **13/10/2010 à 15:32**

Bonjour,rnrnAvertissez la banque en produisant un certificat de décès daté du jour précédent le retrait réalisé par votre beau-frère : la très grande majorité des distributeurs de billet enregistrent automatiquement des photos de la personne qui effectue un retrait.rnrnCordialement,